

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Premier Substitut du Procureur, P-5

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES :	19 décembre 2020
DATE DE PUBLICATION :	20 novembre 2020
UNITÉ ADMINISTRATIVE :	Bureau du Procureur
LIEU D'AFFECTATION :	Arusha
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT :	20-LEG-RMT-144716-R-ARUSHA (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau du Procureur du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, à la division d'Arusha. Le titulaire travaille sous la supervision directe du Procureur du Mécanisme et en coordination avec le Chef de cabinet.

***Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.**

Responsabilités

- Le titulaire du poste dirige l'équipe de l'Accusation et conduit, au nom du Procureur, les procédures portées devant les Chambres.
- Il supervise des poursuites pénales, assure la gestion de l'équipe chargée des procès et détermine les orientations de la cause de l'Accusation, étant chargé d'exposer ses positions devant les Chambres, notamment par écrit ;
- Il coordonne et dirige des équipes composées de substituts, de juristes et d'enquêteurs, donne des conseils à ses subordonnés et supervise leurs travaux ; il organise la charge de travail, définit les priorités et coordonne et supervise globalement les tâches juridiques.
- Il donne des conseils juridiques éclairés sur une vaste gamme de questions très complexes ou inédites de droit matériel ou procédural.
- Il organise et supervise la rédaction d'avis juridiques, supervise les recherches et analyses et il rédige des avis, des études, des mémoires, des rapports et de la correspondance juridiques.
- Si nécessaire, il mène à l'audience l'interrogatoire de témoins de haut niveau ou dont la déposition est complexe.
- Il détermine l'orientation des enquêtes nécessaires pour la présentation des moyens de l'Accusation ou pour répondre aux arguments de la Défense.
- Il travaille en coordination avec d'autres hauts responsables en première instance, en appel et avec les équipes principales, sur des questions communes à leurs causes ou importantes pour le Bureau du Procureur dans son ensemble.
- Il représente le Procureur aux procès devant les Chambres.
- Il siège à divers conseils et comités permanents et participe à des groupes de travail ad hoc ; il met en valeur le travail de l'ONU et représente l'Organisation aux réunions, conférences, séminaires, etc.
- Il participe à l'examen et à la création de nouveaux instruments, politiques, orientations ou systèmes juridiques ou à de nouvelles applications de ceux-ci.

Compétences

- **Professionnalisme** — Connaissance du génocide et des crimes commis au Rwanda. Capacité éprouvée à mener une enquête pénale complexe et à utiliser des techniques d'enquête pénale, en particulier à utiliser l'analyse dans des enquêtes complexes. Capacité éprouvée à se charger de procédure préalable au procès et/ou de procès dans des affaires pénales complexes. Connaissances théoriques approfondies, notamment en droit pénal (matériel et procédural) et vaste expérience de leur application à un large éventail de questions juridiques très complexes et inédites et à l'élaboration de solutions créatives et novatrices, en particulier dans le cadre d'affaires pénales complexes. Aptitude confirmée à la rédaction de textes juridiques et à la plaidoirie ainsi qu'à préparer des mémoires, actes d'accusation, avis, écritures ou requêtes ainsi que divers instruments juridiques et documents afférents, pour les soumettre aux hauts responsables ou aux Chambres. Sens aigu de la négociation, force de persuasion et aptitude à inciter ses interlocuteurs à conclure un accord. Aptitude avérée à planifier, gérer, organiser et coordonner le travail d'équipes et de personnes en veillant à sa qualité et au respect des délais, et bonne compréhension de la dynamique du travail dans un milieu international. Aptitude à défendre des positions difficiles devant des hauts responsables et à poursuivre des accusés de premier plan. Il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet. Il est capable de s'adapter en fonction des circonstances et des conditions de travail pendant la phase préalable au procès, et il a une aptitude à modifier les procédures et méthodologies en conséquence. Il a une aptitude à penser clairement et logiquement et à analyser des données complexes et obscures à partir d'une multitude de sources. Compétences en matière de supervision, connaissance de l'informatique et maîtrise de l'utilisation de logiciels pour les enquêtes pénales. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés. Il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels. Il persévère face aux obstacles et aux difficultés. Il conserve son calme dans les situations de crise.

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU

APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

- **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite les apports en appréciant à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun ; il se montre disposé à apprendre des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier ; il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.
- **Planification et organisation** — Le titulaire du poste définit clairement des objectifs compatibles avec les stratégies convenues ; il hiérarchise les activités et les tâches urgentes et adapte les priorités en fonction des besoins ; il prévoit suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; il tient compte des risques et des imprévus dans la planification ; il suit l'exécution des projets et les modifie s'il y a lieu ; il tire le meilleur parti du temps dont il dispose.
- **Qualités de dirigeant** — Le titulaire du poste sert de modèle à son entourage ; il arme chacun des membres de son équipe des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés ; il s'emploie avec dynamisme à mettre au point les stratégies opérationnelles requises ; il établit et entretient des relations très diverses afin de comprendre les besoins et de s'assurer des appuis ; il anticipe les conflits et s'efforce de les résoudre à l'amiable ; il s'investit dans le changement et le progrès ; il ne se cantonne pas dans le statu quo ; il a le courage de prendre des décisions impopulaires ; il conduit l'action et intègre les enjeux d'égalité des sexes et s'assure que les femmes et les hommes du service participent sur un pied d'égalité à tous les aspects du travail.
- **Sûreté de jugement/apptitude à décider** — Le titulaire du poste dégage les principaux éléments des situations complexes et va droit au cœur du problème ; il recueille toute l'information nécessaire avant de prendre une décision ; il réfléchit aux conséquences, positives et négatives, que peuvent avoir les décisions avant de les prendre ; il ne prend de décisions qu'après en avoir mesuré les conséquences pour autrui et pour l'institution ; il ne propose de lignes d'action ou ne formule de recommandations qu'en toute connaissance de cause ; il vérifie les hypothèses en les confrontant aux faits ; il s'assure que les dispositions envisagées répondent aux besoins exprimés ou implicites ; il sait prendre des décisions douloureuses quand les circonstances l'exigent.

QUALIFICATIONS

Formation

Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) en droit. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle

Au moins 10 années d'expérience dans le domaine juridique assortie d'une progression des responsabilités professionnelles, notamment dans les poursuites pénales complexes. Une expérience pertinente au TPIY et/ou au TPIR et une bonne compréhension du génocide au Rwanda sont très souhaitables.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, une maîtrise parfaite de l'anglais à l'oral et à l'écrit est indispensable. La connaissance pratique du français est très souhaitable.

Méthode d'évaluation

Les candidats présélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque spéciale :

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. ***Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.**

Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Gratuité :

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
